



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de CLÉMENT (Michèle), « Principes d'établissement du texte », *Œuvres complètes*, Tome V, *Microcosme*, SCÈVE (Maurice), p. 131-138

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-1253-0.p.0131](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-1253-0.p.0131)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2013. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Le texte a été établi à partir de l'un des deux exemplaires de la Bibliothèque Municipale de Lyon : *Microcosme*, Lyon, Jean de Tournes, 1562, cote : Rés 355 902¹ ; 101 p. + [3] p. – signatures : a-n⁴. L'exemplaire mesure 23 x 15 cm, pour 4 mm d'épaisseur² ; il comporte trente-et-un vers par page pleine. Les vers sont en italiques, les titres, titres courants et sous-titres en romaines. Le texte est seul dans sa reliure, tardive, sans aucune mention manuscrite, il a été doré sur tranche *a posteriori*.

On peut voir sur Gallica (numérisation novembre 2010), l'un des deux exemplaires de la BnF (Rés-Ye-418), ayant appartenu à Ph. Desportes et à G. Colletet, et portant leurs signatures respectives sur la page de titre, reproduite ici, p. 144.

Les vers de l'original ne comportent aucune numérotation ; ils ont ici été numérotés par livre pour des raisons de commodité. Comme il est sûr que Scève, dans son manuscrit, avait numéroté ses vers ou introduit un système de repérage pour parvenir au nombre exact de 1000 vers par livre, on est donc certain de l'effacement d'un trait de la structure initiale au moment de l'impression. Les numéros de page de l'original sont mentionnés entre crochets.

Le poème comporte des titres courants, ici conservés ; il n'est pas illustré, contrairement à *Délie* et *Saulsaye* ; aurait-il dû l'être³ ? On n'y trouve des ornements typographiques qu'à l'incipit de chacun des trois livres : un bandeau, deux fleurons et une lettrine ornée (Un D de 4,1 cm x 4,1 cm au début du Livre I et un L de 2,5 x 2,5 cm au début du Livre II et du Livre III) ; deux des marques de Jean de Tournes, avec deux

1 Fonds Coste 693.

2 Je reconnais l'incongruité d'un tel compte (et qui n'a d'ailleurs de sens qu'associé à une date : ici début 2010) mais je le maintiens car il donne une double indication : *Microcosme* est un livre mince ; cet exemplaire a été peu ouvert.

3 Hypothèse de V.-L. Saulnier, *op. cit.*, p. 408, due à une lecture littérale du vers III, 316 : « Comme en ceste figure est démontré icy ».

de ses devises, sont imprimées, l'une, la marque aux vipères (« *Quod tibi fieri non vis alteri non feceris* ») sur la page de titre, l'autre, le lac, (« son art en Dieu ») sur le r^o du dernier feuillet imprimé.

Le texte a été saisi au plus près de sa réalité typographique originale : conservation de la ponctuation, des majuscules, des alinéas et de toutes les formes orthographiques de l'original sauf rares exceptions. Les lettres /u/ et /v/, /i/ et /j/ sont déjà partout dissimilées dans l'original sauf en majuscules (que ces majuscules soient en italiques dans le corps du poème ou en romaines dans les titres et aux premiers mots du Livre premier et du Livre tiers)¹ ; dans ces cas, la dissimilation a alors été introduite ; le /e/ élidé noté « e barré » dans l'original est transcrit simplement /e/. La /j/ longue est transcrite par /s/ ; /ß/ par /ss/. L'esperluette (&) a été remplacée par « et » (dans l'original, elle est partout utilisée sauf quand la conjonction commence par une majuscule (en début de vers et / ou de phrase où l'on trouve alors « Et »). Les mots agglutinés tel « merenourrice » (II, 654) ou « lon » (II, 414) n'ont pas été séparés et les mots séparés (« ce pendant », « long tems ») n'ont pas été agglutinés, même s'ils le sont en français contemporain.

La présence ou l'absence d'accent ou de tréma dans le corps du mot n'a pas été modifiée mais j'ai ajouté l'accent sur les voyelles toniques en finales absolues (dans l'original, seule la finale au masculin, quelques formes comme « assés » et quelques rares finales en -ès portent l'accent en 1562) ; les finale « -ee », « -ees », « -es » deviennent donc « -ée », « -ées » ou « -ès » (l'unique accent originel sur une finale féminine se trouve au v. 29 du premier livre, sur l'adj. fém. « créées »). J'ai ajouté l'accent sur le « où » relatif (cf I, 182) pour le distinguer de « ou » conjonction, quelques rares « où » portent cependant déjà l'accent en 1562. Le « œ » lié existe déjà partout dans l'original. Les signes diacritiques comme l'accent sur le u de « Vù » (III, 204) ont été conservés.

Les rares corrections sont spécifiées en note ; elles se résument – outre les cinq errata de 1562 intégrés – à deux vers faux : II, 367 : « Petit à petit pas marche, trotte, et à ces coups » et III, 586 : « Sa grand' siccité ne vinst à la resoudre », pour lesquels une correction est proposée ; à quoi il faut ajouter deux erreurs de composition sur un mot, avec « pus-siance » en I, 26 et « re vere » en deux mots en III, 138. On peut donc considérer que le poème a été composé avec soin, contrairement à l'avis

1 Quelques exceptions : I, v. 927 ou p. 62 de l'original, sur 11 « v » présents, dix sont dissimilés, un seul apparaît sous la forme « u » dans le mot « liuret » : oublié du prote ?

de V. -L. Saulnier ; ce qu'il considère comme coquilles est en général le fruit de l'inventivité verbale de Scève qui, en traduisant des mots latins en français, s'autorise des transformations.

J. de Tournes ou ses compositeurs ne recourent pas à des abréviations pour la mise en page sauf en trois occurrences : pour un vers particulièrement long : III, 939 « L'homme à l'homme estant Dieu, et l'homme à l'homme loup » avec un /m/ tildé à la dernière occurrence et pour les deux mots « ayāt » au v. II, 5 et « chāp » au v. III, 4 dans deux vers eux-mêmes un peu longs et, qui plus est, décalés sur la page du fait de la lettrine.

En terme de caractères typographiques, on peut noter ce qui, au premier abord, ressemble à des étrangetés dans la distribution des caractères : J. de Tournes use d'une casse d'italiques assez fournie (que mon ignorance avait d'abord cru mélangée à une autre) comprenant deux types de C majuscules italiques et, plus souvent encore, deux types de E majuscules italiques : *E* et *C*. Leur distribution ne répond pas à des critères élucidables (voir *fac simile* en annexe I, ill. 3). Les casses d'italiques de J. de Tournes sont décrites dans les deux volumes de l'ouvrage d'Alfred Cartier par A. F. Johnson dans sa « Notice sur les caractères d'imprimerie de Jean I de Tournes¹ » mais pas assez précisément pour qu'on repère de laquelle il s'agit. L'explication finale est donnée par la précieuse somme de H. Vervliet² qui reproduit l'alphabet entier pour chaque casse décrite ; il s'agit donc dans *Microcosme* de la casse qu'il désigne comme la première grande italique de Granjon, de corps « gros-romain » 115, aucun doute là-dessus ; en revanche, l'affirmation de Vervliet que J. de Tournes possède déjà cette casse depuis 1547, date à laquelle il aurait imprimé avec cette casse sa deuxième édition du *Il Petrarca* est fautive car, après vérification, le *Petrarca* de 1547 est dans une casse de petites italiques sans lettres majuscules ; le *Petrarca* de 1545 est dans une casse de petites italiques mais qui possède des majuscules et qui n'a rien à voir avec celle de *Microcosme*, (et pas plus

1 Voir Alfred Cartier, *Bibliographie des éditions des De Tournes imprimeurs lyonnais*, 2 vol., Genève, Slatkine reprints, 1970 (é. o. Paris, 1937), vol. 1, p. 55-56.

2 Hendrick D. L. Vervliet, *The Palaeo-Typography of the French Renaissance. Selected Papers on Sixteenth-Century Typefaces*, vol. 1 et 2, Brill, Leiden Boston, 2008 ; ici, vol. 2, p. 332 ; les casses intégrales sont reproduites et correspondent bien à l'ensemble des caractères utilisés dans *Microcosme* ; la seule anomalie, dans le bas de casse, est le « e » à queue longue qui apparaît aux v. 3 et 19, qui ne fait pas partie de cette casse italique (mais bien, par exemple, du « petit-parangon » de 1554).

avec la réédition du *Petrarca* en 1550 qui use des mêmes caractères qu'en 1547, ou du *Dante* de 1547). Ce caractère du gros-romain 115 est usité à Lyon depuis 1548 ; il servira à l'édition des *Erreurs amoureuses* en 1549. Depuis quand Tournes possède-t-il le « gros-romain » de *Microcosme* ? Je ne saurais répondre. Cette casse possède un « j » et un « v » minuscules mais pas de majuscules afférentes, deux E majuscules, deux C majuscules et deux G majuscules (dont un seul se trouve dans *Microcosme*), et surtout un M majuscule très caractéristique avec une boucle au centre, un long Y majuscule, etc., toutes formes qui se trouvent dans *Microcosme*. Ce qui est étrange, c'est que J. de Tournes n'utilise pas en 1562 une de ses casses d'italiques plus récemment acquises (nouveaux gros-romain en 1551, puis en 1554 et en 1562, petit-parangon en 1554, saint-augustin en 1558. . .). Il a fait là le choix de recourir à une casse apparemment plus ancienne : choix particulier, difficilement explicable. J. de Tournes n'avait pas utilisé pour *Saulsaye* en 1547 cette italique ; ce n'est donc pas une résurgence *ad hoc*.

SPÉCIFICITÉS TYPOGRAPHIQUES

On sait qu'il est très difficile, à défaut de brouillon manuscrit ou d'épreuves d'imprimerie, de faire le départ entre un choix d'imprimeur et un choix d'auteur. Seules des permanences dans le long terme dans la carrière d'un auteur, si possible indépendantes d'un seul imprimeur, sont parlantes. Dans ce cadre, une des graphies privilégiées par Scève est le « e barré » pour signaler le e éliidé. Selon Cartier, dans sa notice de *Microcosme*, « il est à remarquer que les e muets du texte, placés devant une voyelle sont représentés par l'e inventé par Jacques Peletier¹ ». Saulnier dans sa thèse reprend la même attribution à Peletier². Cependant ce « e barré » est déjà employé pour *Délie* en 1544 et n'est donc pas l'invention de Peletier. Il est peut-être propre à Scève, voire à Dolet dont la patte est sensible derrière les éditions dites « au Rocher », c'est-dire relevant de l'association du libraire Constantin et de l'imprimeur Sabon. C'est

1 A. Cartier, *op. cit.*, I, p. 526. Voir Peletier du Mans, *Dialogue de l'orthographe*, 1550, les *Amours des amours* de 1555 (éd. Monferran, S.T.F.M., p. LXXVI).

2 *Op. cit.*, p. 500.

la seule véritable constante graphique entre *Délie* et *Microcosme* (*Saulsaye* ne comporte pas de « e barré »).

Le /y/ n'est plus aussi fréquent ni inexplicable que dans *Délie* mais reste encore d'un emploi un peu excessif, à la manière de certains documents manuscrits contemporains. Il tend bien à se raréfier en dehors de ses fonctions diacritique et étymologique car on trouve dans *Microcosme*, contrairement à *Délie* : *memoire*, *gloire*, *circuit*, *calamite*... mais on retrouve encore sans raison le « y » dans « cyme », « pierre cymentée », « eclipse », « lymaceuse », « lyme », « Sydonienne », « spyre », « syderaux », « vyde », « vytre »... ou bien, au contraire, on constate son absence bizarre dans « androginé », « phisical » « ambligone » « exigone » « polignons »...

C'est avec le « phi » grec que Scève est le plus radical dans *Microcosme*, car il le francise presque systématiquement en « f » ; c'est bien là l'orthographe moderne, revendiquée et pratiquée par Peletier puis Ronsard¹, et qui va dans le sens d'une simplification graphique du français : *bosfore*, *elefant*, *orthografe*, *scenografe*, *ignografe*, *cosmografe*, *diafane*, *diafanité*, *filaftique*, *filosophe*, *profetique*, *symfonie*, *arcs trionfaux*, *sfere*, *sferal*, *sferique*, ... Scève conserve en revanche le « ph » du *phi* pour presque tous les mots forgés sur des noms propres grecs à l'exception de *Morfée* (*delphique*, *Ephese*, *Ephesienne*, *Phobetor*, *Phœbus / Phebus*, *Phœnicien*, *Sophon*, *Phryge*, *Amphion*) ; il le conserve aussi dans quatre formes non issues de noms propres : *phisical*, *prophete*, *sophiste* et *orthographé*.

Autre spécificité graphique : le choix de la double consonne /-cc/ pour marquer le « x » (*equinocce*, *equinoccial*, *eccentricité*) et, plus souvent encore, pour marquer la finale en « ction », issue des formes latines en *-ctio* : *accion*, *affeccion*, *affliccion*, *circonduccion*, *conjonccion*, *deduccion*, *eleccion*, *ficcion*, *interseccion*, *perfeccion*, *projeccion*, *putrefaccion*, *reduccion*, *satisfaccion*. C'est systématique dans *Microcosme* sauf pour trois occurrences d'« action » (mot qui se trouve donc sous les deux formes), quatre occurrences d'« invention » ainsi qu'une de « diction ».

Scève n'utilise pas les guillemets inversés en début de vers pour marquer une sentence, un énoncé gnominique² ; on trouve ainsi, non marqué, en I, 452 : « Contre l'aversité se prouve l'homme fort ». La rareté de

1 Selon Nina Catach, *L'Orthographe française à l'époque de la Renaissance*, Genève, Droz, 1968, p. 113.

2 Ils n'apparaissent dans aucune de ses œuvres mais Jean de Tournes n'est pas non plus coutumier du fait.

l'énoncé gnomique dans *Microcosme* est d'ailleurs à relever, le corpus se réduisant à quatre énoncés :

– I, 452 cité ici ;

– I, 866 : « d'un mesme pas chacun ensemble à la mort court » ;

– II, 604 : « Comme de peu contente est humaine nature » ;

– III, 939 : « L'homme à l'homme estant Dieu, et l'homme à l'homme loup » ; ces quatre vers formant à eux seuls tout le corpus sentencieux de *Microcosme*. On trouve en revanche quelques reformulations un peu modifiées de sentences ou d'adages, comme en I, 443, avec la réécriture de l'adage « *vexatio dat intellectum* », qui d'ailleurs donne lieu à une glose très éloignée du sens originel et – *a contrario* – très scévienne.

LOCALISATIONS ET DESCRIPTIONS D'EXEMPLAIRES

Il n'existe qu'une même et unique édition de *Microcosme*, avec onze exemplaires répertoriés à ce jour dans huit bibliothèques. L'exemplaire complet de tous ses feuillets se présente comme décrit plus haut : 101 p. + [3] p. – signatures : a-n4, avec une liste de cinq errata au bas de la p. 101 et la présence de deux marques de J. de Tourne : une sur la page de titre et une sur le dernier feuillet imprimé r^o. Valéry Larbaud n'en connaissait que quatre exemplaires, Alfred Cartier cinq, Sybille Von Gültlingen neuf, nous en avons répertorié onze à ce jour dans les bibliothèques publiques, sans préjuger des collections privées. La notice FB 47526 du *French Vernacular Books before 1600* donne sept des huit localisations.

Lyon, BM de la Part-Dieu : deux exemplaires, Rés 355 902 (notre exemplaire de référence, reliure tardive, tranche dorée) et Rés. 357 062, reliure originale aux armes de François Groslier¹, relié avec *Le*

1 Le fer est sur la couverture en vélin, avec la devise « *nec arbor, nec herba* » (allusion au groseillier des Groslier) ; François Groslier, notaire et secrétaire du roi, échevin de Lyon en 1546, 1556, 1561 et 1569, mourut en 1577 ; on peut donc en déduire une reliure du volume dans les années qui suivirent la parution de *Microcosme*. Aucun volume marqué de ce fer n'est postérieur à 1577 et on peut donc exclure que ce soit Antoine, le fils de François, qui ait relié les trois textes. On connaît environ quatre-vingt volumes reliés

Prince de Machiavel, Paris, 1553 et le traité *De la Nature de l'homme* de Théodoret, Paris, 1555. Il a été rogné pour mesurer 22 cm sur 14,5 cm.

Paris, BnF : deux exemplaires, Rés-Ye-421 et Rés-Ye-418 ; ce dernier, relié avec deux recueils de Des Masures, porte sur la page de titre les signatures de Ph. Desportes et de G. Colletet et se trouve sur Gallica (le papier du premier exemplaire est plus fin que le papier du second).

Paris, Bibliothèque Mazarine : deux exemplaires : 4° 10793-1 [Res] et 4° A 11477-4 [Res] :

le 4° A 11477-4 [Res] relié en vélin doré aux armes des Laubespine¹ est un volume tout entier de J. de Tournes : *Microcosme* est précédé de trois éditions de Pontus de Tyard : 4° A 11477-1 [Res] *Solitaire second, ou Prose de la musique* / 4° A 11477-2 [Res] *L'Univers, ou, Discours des parties, et de la nature du monde* / 4° A 11477-3 [Res] *Mantice, ou Discours de la vérité de divination par astrologie* et suivi de Guillaume Guérault, *Hymnes du temps et de ses parties*, A Lyon, par Jan de Tournes, 1560, cote 4° A 11477-5 [Res].

le 4° 10793-1 [Res] possède une couverture de papier à la colle début XIX^e. La numérotation L1, L2 et L3 au bas de chacune des trois pièces prouve que le recueil provient de Gabriel Naudé. *Microcosme* est suivi des *Diverses poésies de feu J. de La Peruse*, Poitiers, [1556] et de Germain Forget, *Les Plaisirs, et felicitiez de la vie rustique*, 1584.

Paris, Bibliothèque de l' Arsenal : un exemplaire complet [réserve 4-BL-3163 Rés] ; 15 x 22,8 cm ; livre jauni et lu, mais pas d'annotations ni d'*ex libris*.

Paris, École Nationale supérieure des Beaux-Arts : un exemplaire [cote :

aux armes de François Groslier, voir *Armorial des bibliophiles de Lyonnais, Forez, Beaujolais et Dombes*, W. Poidebard, J. Baudrier et L. Galle, Lyon, Société des bibliophiles lyonnais, 1907, p. 283-284 et *Dictionnaire de la noblesse consulaire de Lyon*, Robert de Saint-Loup, éd. Mémoire et documents, 2004, p. 98.

1 Toutes les précisions viennent d'Isabelle de Conihout que je remercie : son hypothèse est que le volume aux armes des Laubespine aurait été donné à Lyon à l'occasion du Grand Tour de Catherine de Médicis, quoique la reliure soit parisienne. Quant au membre de la famille Laubespine pour qui il a été relié, s'il ne s'agit pas du jeune Claude mort à 25 ans en 1570, il pourrait s'agir soit de son père également prénommé Claude, mort en 1567, soit de son oncle François, président au Grand Conseil et seigneur de Bois-le Vicomte, mort en 1572. Voir aussi l'article co-signé I. de Conihout et Pascal Ract-Madoux, « Ni Grolier ni Mahieu : Laubespine », dans *Bulletin du Bibliophile* 2004/1, p. 63-88, premier état de la découverte de la collection Laubespine.

Masson 517-2-]; le poème est relié avec *Les Regrets* de Du Bellay, Paris, Frédéric Morel, 1558 et comporte un *ex libris* : « Brouhé » (xvi^e ou xvii^e siècle), qu'on retrouve sur la page de titre des *Regrets*.

Bibliothèque municipale et d'étude de Grenoble, un exemplaire [F.6493 Rés] relié avec le *Modus* du juriste genevois Jacques Lect, Jean de Tournes, 1602, 11 p. (à la suite de *Microcosme*) (cote : F.6494 Rés.); présence, pour l'ensemble du recueil factice, de l'*ex libris* de Jean de Caulet, évêque de Grenoble (1693-1771). Reliure courante de parchemin avec cartons, xvii^e siècle, titre ms. à l'encre au dos : *Microcosme*.

Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne-Dorigny (Réseau vaudois) [cote : 1 M 1030 (BCUD réserve 16^e); exemplaire complet à l'exception du feuillet final portant la deuxième marque de Jean de Tournes; annotation à la plume, au bas du titre (possesseur non identifié) : « Petit monde, monde en abrégé. Les philosophes anciens ont dit que l'homme étoit un microcosme¹ ».

Bibliothèque Casanatense, Rome [cote : P XI 23] exemplaire complet avec présence de deux marques de J. de Tournes.

Au total donc, onze exemplaires ont été vérifiés, en tout point identiques : il y eut vraisemblablement un seul tirage et un seul montage du livre; certains exemplaires ont été rognés, annotés, voire reliés avec d'autres livres mais le travail initial est homogène. Le fait que *Microcosme* a été relié avec des œuvres de Des Masures n'est sans doute pas un hasard car un poème de Des Masures semble attester la grande proximité entre Scève et lui dans ses « Vers Lyriques » en 1557², sans que jamais la réciproque n'ait été affichée par Scève.

1 Je remercie les cinq conservateurs qui ont vérifié pour moi les exemplaires en leur possession : Silvio Corsini, conservateur de la réserve précieuse à la Bibliothèque de Lausanne, Barbara Mussetto à la Biblioteca Casanatense à Rome, Isabelle de Conihout à la Bibliothèque Mazarine (et pour sa compétence sur les Laubespine) et Juliette Jestaz, conservatrice à l'ENSBA à Paris, partie à la chasse de l'exemplaire perdu et Marie-Françoise Bois-Delatte, conservatrice au fonds ancien de la Bibliothèque municipale et d'étude de Grenoble.

2 *Œuvres poétiques de Louis Des Masures Tournisien*, à Lyon, Tournes et Gazeau, 1557, section « vers lyriques », p. 11-15 : « A Maurice Scève lyonnais » un long poème de treize dizains qui évoque, assez mystérieusement, une « éternelle alliance » entre les deux hommes; l'exemplaire de *Microcosme* conservé à la BnF (Rés Ye 418) qui a appartenu à Desportes et à Colletet, réunit sous une seule reliure, sans doute dès la fin du xvi^e siècle, *Microcosme* de Scève, les *Vingt psaumes de David* de Des Masures et les *Œuvres poétiques de Louis Des Masures Tournisien*, ces deux derniers recueils parus en 1557 chez Tournes.